

Lydia Louviot

De: [REDACTED]
Envoyé: jeudi 6 février 2025 18:47
À: enquetes.publiques@ville-nemours.fr
Objet: Modification du PLU
Pièces jointes: Enquete patrimoine.docx; ATT00001.htm

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Enquête sur le projet de modification partielle du PLU

- Question d'ordre générale : A quoi va servir cette enquête ? C'est une vraie question. Il semble que pour le foyer un projet soit bien avancé voire bouclé . Sur les 3 autres aucune information sur les intentions de la Mairie. Il a même été dit, au cours d'une réunion publique que rien n'était prévu. Donc on fait sans trop savoir pourquoi faire. Processus démocratique !!

- Projet concernant le Foyer :

Pourquoi détruire/reconstruire et non réhabiliter. Nous n'avons aucune information sur cela. Des études ont du être faites. Où sont-elles. Laquelle des deux opérations est financièrement la plus avantageuse.

Si il faut détruire pourquoi les municipalités successives n'ont rien fait pendant près de 20 ans et ont laissé ce bâtiment qui a marqué l'histoire de notre ville se dégrader, au lieu de continuer d'en faire ce qu'il était : un lieu de rencontre, d'accueil

Le projet prévu d'une vente à une société immobilière est une aberration : Construire des logements sur une zone hautement inondable est contraire à toute raison. Cela nécessitera des travaux de fondations importants qui risquent de déstabiliser le sous-sol pour tout l'environnement.

Créer plusieurs logements, dans une rue étroite, priorité piétons, et fermée à la circulation les jours de marché c'est créer des problèmes de circulation importants . Plusieurs projets immobiliers sont en cours sur Nemours . Est-il absolument nécessaire d'en créer un nouveau, qui plus est dans une zone à risque. Une étude sur les besoins de logements sur Nemours est peut-être à faire avant toutes choses

Compte tenu de ce qu'il a été, avant que la municipalité le laisse se dégrader ; le Foyer a été un élément déterminant pour que la ville de Nemours puisse bénéficier d'Action Cœur de Ville.

Alors réhabilitons le et laissons lui ce qui est sa vocation au Cœur de notre ville, un lieu d'accueil, de rencontre, de vie associative. Il manque à Nemours une maison des associations.

- La Pharmacie. Pourquoi démolir ce bâtiment où se trouve une des plus importantes Pharmacie de Nemours et qui fonctionne très bien . Aucun projet sérieux n'a été soumis sinon que « Améliorer la perspective de la place de la République ». Quel intérêt y-at-il à cela ? Aucune réponse de la part de la Municipalité, qui a répondu au cours d'une réunion publique que : en fait il n'y a pas de projet. La place de la République est, de fait, un parking. Payant. Le projet est-il d'agrandir un tant soit peu ce parking ? Laissons cette pharmacie à sa place et s'il le faut, dans cette maison faisons quelque chose des étages qui ne sont pas utilisés. Logements par exemple.
- La Bibliothèque : Pas d'opposition sur un projet d'extension permettant de développer un service à la population. Mais il est nécessaire de soumettre un vrai

projet ce qui n'a pas été fait à notre connaissance et de préserver des bâtiments riches d'histoire.

- Le Moulin : Ce bâtiment est, aussi, riche d'une histoire au cœur même de notre ville. Certes une adaptation pour une utilisation différente de sa vocation première est difficile. Mais envisager une démolition pour faire en ce lieu un hôtel de luxe est une folie totale. Mais encore une fois nous attendons une explication sérieuse sur un vrai projet. Et ce avant toute chose.